



COMITÉ ASSURER LA SÉCURITÉ DES MILIEUX

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 25 AVRIL 2023 EN MODE HYBRIDE (SALLE DE LA COMMISSION PERMANENTE ET VISIOCONFÉRENCE)

Présences :

M. Jonathan Bradley, conseiller municipal et président du Comité
M. Benoît Cassista, citoyen
M. Richard W. Dober, conseiller municipal (arrivée : 13 h 12)
M. René Martin, conseiller municipal et vice-président du Comité
M. Pierre Montreuil, conseiller municipal
M. Lévis Ntabiriho, citoyen (départ : 13 h 55)

M. Éric Bélanger, coordonnateur – Intégration des systèmes (13 h 26 à 13 h 55)

Mme Maryse Bellemare, conseillère municipale

M. Samuel Carier, coordonnateur soutien technologique (arrivée : 13 h 26)

M. Dany Carpentier, conseiller municipal (13 h 03 à 13 h 18; retour : 13 h 41)

M. Dany Cloutier, directeur – Sécurité incendie et sécurité civile

M. Tommy Comeau-Gosselin, policier

M. Robert Dussault, directeur général adjoint – Planification

M. Maxime Gagnon, directeur – Police

M. Pierre-Luc Gagnon Denis, superviseur des télécommunications

M. Marc-Antoine Gaudreau, agent – Développement social (13 h 50 à 14 h 22)

Mme Andréanne Guilbert, directrice de cabinet associée (13 h 07 à 13 h 19; retour : 13 h 35)

M. Rudy Hamel, chef de division – Gestion de risque et sécurité civile (arrivée : 14 h 22)

M. Marc-André Hould, attaché politique (arrivée : 13 h 08)

Mme Carine Houle, secrétaire administrative aux commissions et comités

Mme Marianne Méthot, conseillère stratégique sénior (arrivée : 14 h 12)

M. Jean-Yves Ouellet, capitaine – Division de la sécurité du milieu et du support organisationnel

M^e Annie Pagé, directrice générale adjointe – Proximité

Mme Cynthia Simard, directrice – Communications et participation citoyenne (arrivée : 13 h 02)

M. François Vaillancourt, directeur général

Il est important de préciser que ce comité a un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. **Ouverture de la réunion**

L'ouverture de la réunion est faite par M. Jonathan Bradley, président du Comité, à 13 h. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

2. **Consentement à l'enregistrement de la réunion**

M. Jonathan Bradley demande aux membres du Comité s'ils consentent à ce que la réunion soit enregistrée. Les membres consentent à l'enregistrement.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. **Adoption des procès-verbaux des réunions du 24 janvier 2023 et du 28 mars 2023**

M. Jonathan Bradley s'informe auprès des membres qui étaient présents aux réunions du Comité du 24 janvier et du 28 mars 2023 s'il y a des modifications à apporter à ces procès-verbaux. Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

5. **911 prochaine génération**

M. Pierre-Luc Denis Gagnon présente l'historique du 911 nouvelle génération qui fonctionnera avec un réseau IP plutôt qu'avec un réseau analogique partout au Canada, les objectifs de cette nouvelle génération, l'échéancier du CRTC qui a été modifié en raison de la pandémie de COVID-19 ainsi que les essais en cours depuis 2019. Il explique les principaux changements, notamment le passage à la technologie IP et la possibilité de transmettre du texte en temps réel. M. Denis Gagnon informe les membres du Comité et les personnes invitées que la Direction de la police chemine bien dans cette transition puisqu'elle participe à différentes rencontres et différents comités sur le sujet et que ses partenaires externes font tous partie du groupe de travail et des tests effectués avec Bell Canada. Au moment de la migration sur le réseau IP en 2025, les citoyennes et citoyens profiteront notamment d'un réseau plus robuste, d'une coopération des autres centres d'appel de sécurité publique et de la possibilité de transmettre des images, des vidéos et des messages vocaux. M. Denis Gagnon énumère les réunions et les comités auxquels a participé la Direction de la police, toutes les étapes réalisées à ce jour ainsi que les prochaines étapes, notamment le dépôt de la demande de subvention au ministère de la Sécurité publique, la mise en place du réseau IP, la période de test de l'infrastructure et la formation du personnel sur ces nouveaux outils technologiques.

M. Denis Gagnon et M. Maxime Gagnon discutent avec les membres du Comité et répondent à leurs questions au sujet de la subvention annoncée, de la protection et de la confidentialité des données personnelles et des frais qui seront facturés en 2025 aux abonnées et abonnés des services de télécommunication pour le service 911 de nouvelle génération.

6. **Remplacement de la solution informatique à la Direction des incendies**

M. Dany Cloutier annonce qu'il est temps de remplacer la solution informatique de la Direction de la sécurité incendie et de la sécurité civile qui est l'outil de travail quotidien de tout son personnel. M. Samuel Carrier explique que depuis 2013, la suite Bee-On ICO (cartes d'appel, prévention, formation et dossiers du personnel) est utilisée en mode « client-serveur » et ne peut

être utilisée par la sécurité civile. Il y a des problèmes avec le logiciel actuel qui ne peut être mis à niveau puisque le fournisseur n'offre plus de soutien pour les clients qui n'ont pas adopté la solution hébergée sur le Web. C'est vers une solution hébergée que la Direction souhaite se tourner. M. Carier présente les principaux problèmes de la solution informatique actuelle en vue des renouvellements en 2026, notamment la fin de vie de la version « client-serveur », la diminution de l'expertise du fournisseur et l'adaptation aux nouvelles législations incendie. Il présente ensuite les objectifs de la nouvelle solution, dont une solution qui évolue en même temps que les besoins, l'élimination de la charge de travail actuelle des TI et un contrat de dix ans. Il explique les contraintes et les limites, énonce les parties prenantes au dossier et présente enfin les trois scénarios envisagés : 1) le statu quo, 2) un appel d'offres pour une solution hébergée pour la sécurité incendie et la sécurité civile et 3) une solution hébergée pour chacun des besoins (plusieurs appels d'offres). Les coûts évalués pour chacun des scénarios sont les suivants : 1) 46 000 \$ par année, 2) 650 000 \$ pour l'acquisition et 123 000 \$ de frais d'opération par année et 3) 1,5 million \$ et 170 000 \$ de frais d'opération par année. La solution recommandée est le scénario n° 2 qui offre une solution globale qui répondra à la majorité des besoins avec un seul fournisseur. M. Carier termine sa présentation en expliquant les prochaines étapes de la démarche et répond aux questions des membres du Comité au sujet des investissements à faire et de la durée de vie de cette solution informatique hébergée.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande d'aller de l'avant avec le scénario n° 2 pour le remplacement de la solution informatique de la Direction de la sécurité incendie et de la sécurité civile en vue d'un déploiement en 2026. Adopté à l'unanimité.

[...]

Levée de la réunion

Il est 14 h 32 et tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La réunion est levée.



M. Jonathan Bradley
Président du Comité et conseiller
municipal



Mme Carine Houle
Secrétaire administrative aux commissions
et comités